



## PROCÈS-VERBAL N°04

<b>Réunion du :</b>	<b>Lundi 07 Juin 2021</b>
<b>Présidence :</b>	René JONCHERE
<b>Présents :</b>	Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED - Gabriel GO (Pilote de pôle) - Gérard NEGRIER - Michel PERROT - Joël POIRAUD - Alain POISSON.
<b>Assiste :</b>	Lucie GUILLARD
<b>Absents :</b>	Eugène GEINDREAU - Daniel ROINSARD.

### 1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

**PV N°10 du 27 Mai 2021 «Classement des Terrains et Installations Sportives »**  
**PV N°11 du 24 Juin 2021 «Classement des Terrains et Installations Sportives »**  
**PV N°01 du 22 Juillet 2021 «Classement des Terrains et Installations Sportives »**

### 2. Tests in Situ envoyé à la Fédération

COMPLEXE SPORTIF DU GRAND LOGIS1 à ST GEORGES DE MONTAIGU NNI 852170101  
STADE DU GRAND FAY 2 à ST PERE EN RETZ NNI 441870102  
STADE DES FRAÎCHES à STE PAZANNE NNI 441860301

### 3. Courriers de la Fédération

La commission prend note du PV du COMEX FFF en date du 06 Mai 2021 concernant les Terrains / Eclairages

*« En matière de terrain et d'éclairage, là aussi le principe de bienveillance devra être appliqué : si le club a entrepris les démarches pour être en règle au niveau du classement de son terrain et de son éclairage, alors il en sera tenu compte. A ce titre notamment, si le club avait lancé ou tenté de lancer des travaux de mise en conformité de son installation mais que les travaux n'ont pu débiter ou aller à leur terme du fait de la situation sanitaire, alors une dérogation pourra lui être accordée par la Commission compétente. »*

### 4. Examen des dossiers

## **LES TERRAINS**

## 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

### Niveau T5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	AIZENAY	STADE MUNICIPAL	850030102	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### Niveau T6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
72	LUCEAU	STADE DU COLLEGE	721730201	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### Niveau T7

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	SAINT JEN SUR MAYENNE	PARC DES SPORTS	532290102	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### Niveau FootA5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	LA ROCHE SUR YON	STADE HENRI DESGRANGE	851915502	SYN

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

## 2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

### Niveau T2

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	FONTENAY LE COMTE	EMMANUELLE MURZEAU	851820101	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### Niveau T3

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	POUZAUGES	JACQUES CHARTIER	851820101	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### Niveau T4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL	Circulaire
----------	-------	---------	-----	-----	------------

					n°19
72	CHAMPFLEUR	STADE EDOUARD HERVE	720560101	PELOUSE NATURELLE	OUI
72	FYE	STADE RAYMOND SUET	721390101	PELOUSE NATURELLE	OUI
72	SAINT LONGIS	STADE MUNICIPAL DE SAINT LONGIS	722950101	PELOUSE NATURELLE	OUI

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau T5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL	Circulaire n°19
44	GORGES	STADE MUNICIPAL	440640101	PELOUSE NATURELLE	NON
53	SAINT JEAN SUR MAYENNE	PARC DES SPORTS	532290101	PELOUSE NATURELLE	
72	CONLIE	CS JOEL LE THEULE	720890101	PELOUSE NATURELLE	OUI
72	LE LUDE	STADE TERRAIN D'ENTRAINEMENT N2	721760101	PELOUSE NATURELLE	
72	LE LUDE	STADE TERRAIN D'HONNEUR	721760201	PELOUSE NATURELLE	NON
72	MAROLLES LES BRAULTS	STADE DE FOOTBALL DE MAROLLES LES BRAULTS	721890101	PELOUSE NATURELLE	
85	SAINT JULIEN DES LANDES	SADE MUNICIPAL HENRI LOGEAIS	852360101	PELOUSE NATURELLE	NON
85	BREM SUR MER	STADE MUNICIPAL	852430101	SYN	
85	SAINT PAUL MONT PENIT	STADE MUNICIPAL	852600101	PELOUSE NATURELLE	NON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau T6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	NANTES	STADE MARANGE SYLVANGE	441092501	SYN

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### 3- CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

#### Niveau T3

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	ANGERS	SALPINTE	490070201	SYN

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau T5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
----------	-------	---------	-----	-----

49	ERDRE EN ANJOU	STADE ROGER GILLIER	493670101	PELOUSE NATURELLE
----	----------------	---------------------	-----------	----------------------

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### 4 – RETRAIT DE CLASSEMENT

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	SAINT NAZAIRE	SALLE LEO LAGRANGE-PLAYGROUND	441849905	CAOUTCHOUC

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### 5 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI
85	LE POIRE SUR VIE	STADE DE L IDONNIERE	851780102

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6 et FootA11, terrain (gazon – sye) et vestiaires.

### L'ECLAIRAGE

#### 2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

##### Niveau E2

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
72	LE MANS	STADE LE MANS STADIUM	721811101	1514	0.77	0.52

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

##### Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	LES HERBIERS	PARC DES SPORTS MASSABIELLE 1	851090101	404	0.74	0.62

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations

##### Niveau E6

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
72	MAMERS	TERRAIN D4HONNEUR MUNICIPAL	721800101	198	0.73	0.51
85	BREM SUR MER	STADE MUNICIPAL	852430101	129	0.74	0.50

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

##### Niveau E7

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	MOUILLERONS LE CAPTIF	STADE GASTON RENAUD	851550102	137	0.58	0.26

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

## LES SALLES FUTSAL

### 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les classement(s) des installations :

#### Niveau Futsal 1

District	Ville	Salle	NNI	Sol
53	LAVAL	SALLE MAYENNE	531309905	

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau Futsal 2

District	Ville	Salle	NNI	Sol
53	LAVAL	SALLE PEGASE	531309906	parquet

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

### 5. Divers

Les Terrains et éclairages classés en 2015 par la Fédération seront donnés aux membres de la CRTIS pour mise à jour au niveau Foot2000.

### 6. Création/Modification et Suppression NNI

Suppression du STADE LOUIS MAHÉ à PORNICHET NNI 441320201

Suppression du STADE SAINT ANDRÉ 13 VOIES à MONTREVERD NNI 851970101

Suppression du STADE PAUL GOURAUD à LES BROUZILS NNI 850380101

Suppression du STADE SAINT SULPICE à ST SULPICE LE VERDON NNI 851970301

### 7. Calendrier

Prochaine réunion : le 18 Octobre 2021 à Saint Sébastien sur Loire.

Le Président,  
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,  
Paul ARRIVE



